



La Clayette chez vous

Le Mot du Maire

Clayettoises, Clayettois,

Tout juste sorti de la COVID19, nous voilà face à une toute autre crise mettant à mal notre économie. A mi-mandat, nous pensions retrouver une certaine sérénité et stabilité, mais les événements que vous connaissez, indépendants de notre volonté, font que nous devons rester sur nos gardes, et bien évidemment veiller à notre budget qui s'en trouve lourdement impacté.

Malgré tout cela, nous devons poursuivre nos objectifs, nos projets en cours tel que l'aménagement de l'espace public, afin de rendre encore plus attractif notre charmant village. Les derniers chiffres officiels de l'INSEE font état de 1639 habitants à La Clayette, soit 2 de plus qu'en 2022 ! Certes, ce n'est pas un gain de population significatif, mais c'est un indicateur plutôt favorable et encourageant par rapport aux années précédentes. Le marché immobilier reste actif, et je souhaite de tout cœur que le programme « Petites Villes de Demain » en cours, nous aidera à inciter les propriétaires de biens, à les rénover ou les vendre afin de renforcer encore notre population, élément essentiel au maintien et au développement de nos commerces. De nouvelles enseignes se sont installées, complétant ainsi l'offre commerciale déjà en place, je leur souhaite pleine réussite dans leurs affaires.

Comme déjà annoncé, le PIMMS sera transféré dans les anciens locaux du Trésor Public, Place de la Mairie dans les mois qui viennent, les travaux de réhabilitation sont en cours. Ce transfert facilitera l'accès aux différents services proposés, tout comme la borne de téléconsultation qui trouvera également sa place et son utilité !

Suite à la visite de Monsieur le Président du Département, André ACCARY, accompagné de Arnaud DURIX notre Conseiller Départemental, nous allons réaliser des travaux au rez-de-chaussée de la salle de la Résidence Croix de Briant, afin de pouvoir éventuellement accueillir un ou plusieurs professionnels de santé. Sujet qui nous tient à cœur, mais, vous le comprendrez bien, est complexe à résoudre.

La Clayette, village fleuri, est toujours remarqué et apprécié. Compte tenu des changements climatiques que nous observons, il va nous falloir repenser notre fleurissement, nos aménagements, afin d'économiser l'eau et la consommation de gaz (pour les serres). Ce sera un nouveau défi pour l'équipe des services techniques, et plus particulièrement des jardiniers, sur lesquels je sais pouvoir compter pour nous faire des propositions innovantes.

Je remercie l'ensemble des agents municipaux, pour, quelle que soit leur affectation, permettent un fonctionnement optimal des différents services de notre collectivité et assurent ainsi à nos côtés le bien vivre Clayettois !

L'équipe municipale et moi-même, restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions... En fonction de l'avancement de nos projets, une réunion publique vous sera proposée courant septembre.

En ce début d'année 2023, je vous présente, en mon nom et en celui de mon Conseil Municipal, mes vœux les plus sincères, de santé, bonheur et réussite.

Le Maire, Christian Lavenir



JUMELAGE

Après une interruption de deux années liées à l'épidémie de Covid 19, le comité de jumelage a renoué en août dernier avec la tradition des échanges triangulaires. Nous avons accueilli une délégation de six Italiens et de huit Allemands. Ils ont pu découvrir ou redécouvrir la ville de la Clayette lors d'une visite guidée par quelques conseillers municipaux. Ils ont visité le Château de Drée et ont participé au repas organisé lors de la fête de Varennes sous Dun. Des temps libres ont permis aux familles d'accueil et à leurs hôtes de partager des moments conviviaux. Merci à la municipalité qui a toujours été présente lors de cette rencontre.

Le comité a aussi participé à la journée des associations, ce qui a permis d'avoir de nouveaux contacts pouvant s'investir au sein du comité. Nous rappelons que toute personne intéressée peut nous rejoindre et nous contacter à cette adresse : jumelage.laclayette@outlook.fr

Il soutient aussi les cours d'italien qui réunissent une petite dizaine d'apprenants.

Enfin, en 2023, la ville italienne Marano Equo nous invite à une rencontre triangulaire le week-end du 12 août.



Loïc Alloin

REPAS DES ANCIENS 2022

Le samedi 26 novembre dernier, le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) a eu le plaisir de réunir 74 clayettois à l'occasion du traditionnel repas des aînés. Toute l'équipe de bénévoles du CCAS était ravie de pouvoir enfin réunir les clayettois pour cet événement. En effet, le repas n'avait pas pu avoir lieu depuis 2019 en raison des restrictions imposées par la crise sanitaire. A cette occasion, un apéritif et un repas confectionné par l'Hôtel de Bourgogne a été servi suivi d'un loto organisé par les membres du CCAS au cours duquel des lots gourmands et locaux ont été offerts.

Ce moment placé sous le signe de la bonne humeur, s'est déroulé en musique grâce au concert donné par la chorale de l'association « Des Croches et la Lune » et à l'intervention de Pascal Clément qui, accompagné de son accordéon, a fait danser nos aînés.



ASSOCIATION DES CONJOINTS – F A V E C 71

Face au veuvage ensemble continuons Secteur de La Clayette

Sommes une association qui regroupe les personnes veuves, veufs, personnes seules de la région.

Nous sommes là pour vous guider, vous aider dans vos démarches, vous soutenir, vous rencontrer, rompre la solitude, parta-

ger un peu de convivialité....

En adhérant à notre association pour l'année 2023 (cotisation 25€) vous pourrez participer à nos rencontres et activités diverses au cours de l'année. (sorties, restaurant, journées en bus, jeux divers, loto, pique-nique, repas dansant...).

- initiation à l'informatique mairie de Gibles, les mardis matins
- Assemblée Départementale à Baron samedi 25/03/2023 + déjeuner
- Voyage annuel en 2023, Saint Briec et ses alentours, 6 jours en septembre, 1050€

Renseignements : Mme COPIER Jocelyne 19 Rte de Montmélard
71800 GIBLES Tel 03 85 84 52 05 / 06 75 64 04 09

CHANGEMENT DE DIRECTION ÉCOLES CLAYETTOISES

Depuis le 1^{er} septembre dernier, deux nouveaux directeurs ont fait leur rentrée dans les écoles de La Clayette. Mme Céline LA-COQUE est venue remplacer Marina MATHIEU à l'école maternelle du Vieux Moulin et Monsieur Paul LUCCIONI remplace Charline MINJOLLET au poste de directeur de l'école élémentaire Lamartine.

CANTINE MATERNELLE

Au cours des différentes réunions qui ont eu lieu dans le cadre de l'évaluation de l'école maternelle du Vieux Moulin, la municipalité a pu noter que la prise des repas des élèves à l'école Lamartine n'était pas optimale pour plusieurs raisons : le temps de trajet, le changement de lieu parfois difficile pour les plus petits, l'absence de transmission entre le personnel de la cantine et celui de l'école...

Pour ces raisons, et pour contribuer au bien-être des élèves, la municipalité a pris la décision, après avoir consulté la direction

de l'école maternelle et le prestataire en charge de la préparation des repas, de délocaliser la cantine des petits à compter du 03 janvier 2023.

C'est ainsi, que depuis que les élèves ont repris le chemin de l'école après les vacances de Noël, le déjeuner des élèves de maternelle est servi au sein même de l'école du Vieux Moulin, dans une pièce dédiée à cette fonction. Les enfants peuvent désormais profiter d'un temps de récréation avant le repas et les échanges entre le personnel sont facilités.

Magie Humour

Dans cette nouvelle aventure, Thomasse le magicien du XIX^{ème} siècle, va être confronté au réveil malencontreux du coffre d'Anubis qui va bouleverser la nuit. Chevalier, aviatrice, animaux... décident de sauver le musée. La visite risque d'être agitée !

Magic Museum II, c'est un spectacle où magie, illusion, théâtre, jonglage... s'entremêlent dans ce show théâtralisé TOUT PUBLIC dont vos enfants et vous-mêmes serez les acteurs, le tout grâce à une magie innovante et dynamique. Venez vivre une visite que vous n'êtes pas prêts d'oublier !

Tarif : 12€ adultes / 7€ enfant moins de 18 ans

Vendredi 10 février 2023
Pierrafeu
« Magic Museum II »



One Man Show

Il transporte son public « A Travers Champs... », titre de son spectacle, et décrit avec un réalisme saisissant et une pointe de nostalgie la vie des gens. Il nous parle d'un temps où l'on allait chercher l'eau au puits, où les amants se rencontraient au bal et où les noceurs rentraient en 2 CV. Son spectacle est une pellicule de souvenirs en noir et blanc que l'on aime revoir et partager. Bien qu'empreint de nostalgie, le personnage ne dit pas que c'était mieux avant. Non, il apprend même à maîtriser le ver-lan et les réseaux sociaux. Peuplé d'anachronismes, son spectacle fait le pont entre hier et aujourd'hui et n'en tire que le meilleur.

Tarif : 15€ adultes / 7€ enfant moins de 18 ans

Vendredi 10 mars 2023
Paulo
« A travers champs »



Théâtre Comédie

Ce jour-là, Jean-Régis, aristocrate sur le déclin, fait visiter pour la location, l'un des appartements parisiens de sa femme. Ce jour là, Gwenaëlle, bobo Parisienne retrouve son amant Jean-Régis, pour lui faire part d'une nouvelle extraordinaire. Ce jour là c'est la première fois de sa vie que Bertrand, un franchouillard revendiqué monte à Paris.

Et c'est ce jour-là que tout ce petit monde va se retrouver enfermé dans le même appartement. Tout pourrait être simplement compliqué si Bertrand n'était pas en plus incontrôlable. Manipulation, séduction, suspense et rebondissements font de cette comédie, un vaudeville moderne à consommer au plus vite...

Tarif : 12€ adultes / 7€ enfant moins de 18 ans

Vendredi 07 Avril 2023
Comedy Prod
« L'aristo du cœur »



OBJECTIF MONDE !

Cette année 2022 fut marquée par la participation aux Championnats du Monde Vétéran de Lutte, du 3 au 9 octobre à Plovdiv (Bulgarie), par nos 2 Champions Wilfried SANY (Vétéran B – 62kg) et Cédric-Régis FROMAGEOT (Vétéran C – 62kg). Inscrits dans les deux styles, à savoir Libre et Gréco-Romaine, Wilfried SANY dû déclarer forfait en Libre à la suite d'un imprévu en France. Il mit donc toute son énergie pour la Gréco-Romaine où il ne démerita pas en se positionnant à la 6^{ème} place. Quant à Cédric-Régis FROMAGEOT, il s'inclina en petite finale face à l'Américain et remporta la 4^{ème} place en Libre. Pour le style Gréco-Romaine, blessé dès le 1^{er} match, il décrocha la 7^{ème} place.

Des places d'honneur, fierté du club mais quelque peu décevantes pour nos athlètes. Rappelons que les sports de combats ont été durement impactés en France pendant la Covid et qu'à la suite des différentes interdictions, nos lutteurs sont restés très longtemps sans pratiquer. Donc, bravo Messieurs ! Il fallait le faire ... ce n'est pas à la portée de tous ! Wilfried et Cédric-Régis sont déjà au travail

pour les prochains mondiaux. Forts de cette expérience, ils mettent cette dernière à profit pour perfectionner technique et endurance. L'Association Clayettoise de Lutte va avoir la chance d'intégrer au sein de ses licenciés, un ancien athlète de haut niveau Américain qui va apporter à nos lutteurs toutes ses compétences et qui sait ... représenter les couleurs clayettoises lors de prochaines compétitions.

N'oublions pas Eva DURY (2^{ème}), Kevin LABROSSE (2^{ème}) et Jules COLLAUDIN (1^{er}) qui marchent dans les pas de nos Champions en se distinguant lors des Jeux de Saône et Loire qui se sont déroulés à Autun en mai dernier.

Mais l'Association Clayettoise de Lutte c'est aussi la musculation mixte, l'intervalle training féminin, la culture physique masculine et l'escalade. Pour de plus amples renseignements, notre page Facebook Lutte La Clayette ou 06.34.30.21.94 (Présidente A.C.L.). Licence au prix unique de 80€ l'année.

Notre Association ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui et ceci depuis plus de 50 ans si nos entraîneurs et assistants à l'ins-

tar de Cédric-Régis FROMAGEOT, Salah YACOUBI, Florent MONIN, Anaïs LAVILLE, Dominique LAVILLE, Bruno VERMOREL et Franck GAILLARD ainsi que les membres du bureau Fabiola LAVILLE et Mathieu FAYARD ne s'investissaient pas au quotidien. Mais aussi tous les membres qui se sont succédé au fil des décennies. Infiniment merci !

Remerciements également pour les différentes instances et plus précisément la ville de La Clayette et la Communauté de Communes pour leur soutien.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une merveilleuse année 2023, qu'elle soit riche en émotion, douce à vivre ... et sportive.

Sportivement,

Présidente Association Clayettoise de Lutte



Cimetière : qu'arrive-t-il lorsqu'un contrat de concession se termine ?

Octroyée par le maire pour une durée de 30 ans, la concession funéraire fait l'objet d'un contrat : le concessionnaire loue une parcelle du terrain communal pour y installer une sépulture.

Mais une fois ce laps de temps écoulé, qu'advient-il de l'engagement et de la tombe ? Il existe deux cas de figure : le renouvellement du contrat ou l'abandon de la sépulture. La concession est reconduite

La famille qui veut prolonger son engagement doit s'en inquiéter, c'est à elle de démarcher la municipalité. Le maire n'est absolument pas obligé par la loi d'informer les proches du défunt que la date d'échéance est proche ; il peut le faire éventuellement, mais ce n'est pas de sa responsabilité officielle.

Le concessionnaire ou les héritiers doivent adresser un courrier à la municipalité en charge du cimetière ou directement en mairie pour demander le renouvellement du contrat pour un laps de temps équivalent à la période initiale. On dispose de deux ans après le terme du contrat pour procéder à cette requête. En effet, la mairie peut reprendre la tombe 2 ans après échéance du contrat sans que cela nécessite aucune formalité : ni arrêté municipal, ni publicité ne sont nécessaires à la reprise de concession. Dans le cadre de l'informatisation du cimetière merci de prendre contact avec la mairie. Courriel : cimetiere.laclayette@gmail.com



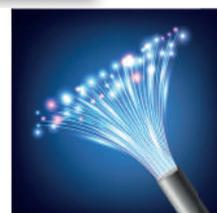
RACCORDEMENT À LA FIBRE

Le raccordement à la fibre sera disponible sur une partie de la commune à partir du 21 janvier 2023, la dernière partie courant juillet 2023.

La Fibre : deux cartes interactives disponibles sur le site internet du département.

<https://www.saoneetloire71.fr/ledepartement-agit-pour-vous/amenagement-numerique/la-fibre> ou directement auprès de vos fournisseurs.

saône-et-loire
LE DÉPARTEMENT



LA VIE DES ARBRES

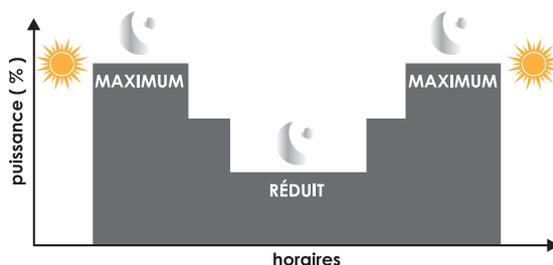
À l'aire de loisirs nos agents communaux ont planté une quinzaine de nouveaux aulnes, mûriers platanes, sorbiers des oiseleurs etc. qui sont adaptés aux conditions climatiques de notre Brionnais. De belles balades en perspective pour ce printemps.

Nous avons bénéficié d'une subvention du département.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

PROGRAMME D'ABAISSEMENT DE PUISSANCE DES LUMINAIRES	
TEMPS	LUMINOSITÉ
ÉCLAIRAGE / 21H	100%
21H / 00H	70%
00H / 04H00	50%



Extinction la nuit oui ou non : Réponse NON

La mandature précédente a procédé au renouvellement complet de l'éclairage avec des luminaires intelligents programmés en usine. Ceux-ci abaissent la puissance de l'éclairage (voir tableau). Pour pouvoir éteindre les luminaires il fallait refaire la programmation de tous les points d'éclairage (700) donc un coût très important plus la reprogrammation des horloges.

Commune de La Clayette
8 Place de la Mairie - 71800
LA CLAYETTE

Ouverture mairie de La Clayette :

Lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Mardi : 8h30 - 12h / Fermé l'après-midi

Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Contact : 03.85.28.02.98

E-mail : contact@mairie-laclayette.fr

Directeur de publication : Christian LAVENIR

Rédactrice en chef : Michèle MORIN-DESMURS

Conception / mise en page / Impression : IM'POSE

Crédits photos :

J. COMTE, TATTOO DEN, PERFORMANCE INFORMATIQUE, C. MICHON, ABELLE, C. BOURD, LUTTE CLAYETTOISE, M. MORIN-DESMURS.